

Journée Territoriale de **COURSE D'ORIENTATION**
Benjamins, Minimes et Cadets/Juniors
Individuels Promo et Elite et par équipes
Le Mercredi 9 mars 2022 à St Hilaire de Riez (85)


PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Horaires :

- 9 h 00 : rendez-vous sur le site
- 9 h 45 : transmission des consignes
- 10 h : départ des épreuves équipes
- 12 h : fin des épreuves équipes
- 13 h 30 : départ des individuels
- 16 h : fin des individuels
- 16 h 30 : remise des récompenses
- 17 h : Fin de la compétition

Lieu : Forêt de St Hilaire de Riez - Stationnement à côté du stade de la Forêt - Le lieu de rendez-vous est le stade de la Forêt à St Hilaire de Riez (accès par le chemin du stade de la Forêt).

Responsable de l'organisation sur le terrain : Cédric BRISSON : 06-75-04-65-06

 Règlement sur le site National.

Catégories : 6 en Individuel : Benjamins - Benjamines - Minimes Filles – Minimes Garçons – Cadettes et Juniors Filles - Cadets et Juniors Garçons
3 en équipe : Benjamins - Minimes - Cadets/Juniors.

En Individuel, il y aura un classement Elite et un classement Promo.

Important : En cas de modification ou de non-participation de dernière minute, prévenir
Cédric BRISSON : 06-75-04-65-06

Prévoir un juge par établissement avec un gilet jaune.

Matériel obligatoire pour chaque élève : chronomètre, boussole, sifflet, crayon et tenue longue.

Nature de la compétition	Description/déroulement
Par équipes de 3 (le matin)	Course au score : 1 carte et 1 puce par personne, les membres de l'équipe sont séparés les premières 30 min puis ensemble pour le reste du temps (54' Equipes 100 % Garçons et 60' équipes mixtes ou 100 % féminines). Balises à 1, 2 et 3 pts. En cas de dépassement de temps, toute minute entamée entraîne une pénalité de 1pt au rassemblement et à l'arrivée. Chaque orienteur devra valider 3 balises au minimum pendant les 30 minutes initiales.
Individuels (l'après midi)	Course en ligne (distances et balises, cf. règlement national). Départs échelonnés.

Les qualifiés par équipe le sont aussi en individuel. Ceux qui ne sont qualifiés qu'en individuel, pourront participer au par équipe en formant une équipe **open avec des coureurs d'un autre établissement (en Open = pas de classement officiel).**

QUOTAS DE QUALIFICATION POUR LE RÉGIONAL :

10 élèves par catégorie (non répartissables sur d'autres catégories), soit 60 élèves par département.

En Individuel et Equipe, gestion de la course avec le logiciel Sport Ident. **Toute puce perdue par un élève sera facturée 30€ à l'établissement.**

⇒ Faire les changements d'équipes sur Usport jusqu'au 7 mars à 12h

⇒ Nous donner les absents dès que possible par mail à l'UGSEL Territoriale pour faire des repêchages **et** vous devez les supprimer sur Usport.

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !